

Bilan de la saison 2015 du réseau VARorange

Nous pouvons tout d'abord constater que cette saison s'est relativement bien passée sur le front des incendies de forêts. Le bilan est plus que satisfaisant et, bien que les conditions météorologiques nous aient été favorables, la présence sur le terrain de tous les intervenants permet de mailler le département et d'intervenir rapidement sur tous les départs de feux.

Du 1^{er} juin au 18 septembre : le nombre de feux s'élève à **51**, pour une surface brûlée de **29ha11** (source Prométhée).

Bien que rencontrant certaines difficultés de propagation et de relais, le fonctionnement du réseau, dans sa partie technique, a été relativement correct.

En ce qui concerne les règles d'exploitation et le respect de la procédure, il en a été quelque peu différent :

- Il a été demandé au début de saison que les appelants annoncent le numéro du canal sur lequel ils se trouvent afin de faciliter le travail et surtout la réactivité des opérateurs du Poste de Coordination. Cela s'est bien passé dans l'ensemble, mis à part quelques récalcitrants qui n'ont peut être pas saisi l'utilité de cette action.
- Il est impératif que tout CCFF s'enregistre à VARorange afin d'être intégré dans le dispositif global du département, où tous les intervenants œuvrent dans le même but. Il est fort regrettable de constater, à l'écoute du canal 10, qu'un CCFF dialogue avec son Real, alors qu'il n'a pas été enregistré à VARorange depuis le début de la saison.
- Il est primordial que les patrouilles et vigies veillent le réseau **VARorange** et le **canal 10** durant toute la durée de leur activité. Bien souvent le poste de coordination VARorange, en collaboration avec le PC Forêts Var, a besoin de renseignements sur un incident et il est fort regrettable de constater que la patrouille ou vigie ne veille pas notre réseau. **Le poste de coordination de VARorange n'est pas un simple lieu d'enregistrement des départs et retours de patrouilles.** Certains présidents se plaignent de ne pas être informés d'un départ de feu sur leur commune. Il semblerait que ce soit tout d'abord à leur propre CCFF de les avertir lorsqu'ils sont en patrouille. Ensuite le chef de centre du centre de secours, couvrant la commune doit en faire de même.
- Certains CCFF utilisent des coordonnées GPS pour renseigner les REAL. Ceux-ci ne travaillent, ainsi que le CODIS, qu'avec des coordonnées DFCI.
- Toute intervention sur un feu doit faire **impérativement** l'objet d'un compte-rendu au REAL. Dirigée sur une fumée suspecte, quelle ne fut pas la surprise de la patrouille Forêts Var, de trouver un CCFF en cours de traitement de cette fumée. Ce CCFF n'avait pas fait de compte-rendu à son REAL.
- Pour votre information, il est utile de savoir que depuis l'avènement de nouveaux moyens de communications (téléphones portables particulièrement), le système d'alerte a totalement été inversé par l'attitude du public. Auparavant la majorité des alertes était déclenchée par les REAL, patrouilles et vigies. Maintenant, la plupart des alertes sont déclenchées par des particuliers (via le 18 ou le 112), et celles-ci arrivent au Centre des Appels d'Urgence du SDIS qui les transfèrent au CODIS. Ce dernier demande alors au REAL s'ils possèdent une information sur cet incident. Si le REAL ne détecte rien, il va s'adresser aux gens sur le terrain, c'est-à-dire les patrouilles de forêts Var et les CCFFF.
- Nous faisons donc partie d'un système global départemental et le respect des procédures permet une efficacité optimale.

Une autre anomalie a été relevée pour la journée du 05/09. Le risque incendie de la préfecture était en rouge sur la partie sud du département. Comme nous le faisons habituellement, nous avons envoyé nos messages d'alerte aux concernés et leur réaction, justifiée, fut immédiate. Dans la zone couverte par le REAL5 (particulièrement l'Esterel) les patrouilles ou vigies n'avaient pas de correspondant local sur le canal10 étant donné que cette tour de guet avait été fermée quelques jours auparavant. Il ne restait plus aux CCFF, en cas de départ de feu, que la possibilité d'alerter le CODIS par téléphone.

Pour conclure, nous pouvons dire que la saison s'est bien déroulée et nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur dévouement et leur participation à la protection de notre beau département.

Claude MASSON
Responsable du PC Var Orange